

Justice, Générations futures et Environnement

7 FÉVRIER 2024

8h30 - 17h00

Conseil constitutionnel, Paris, France

La notion de « générations futures » est de plus en plus mobilisée devant les juridictions nationales, régionales et internationales. Bien que les domaines concernés par cette notion soient multiples – bioéthique, patrimoine culturel, dettes souveraines –, elle est principalement invoquée dans les contentieux climatiques et environnementaux comme le montre l'étude « Droit(s) des générations futures » réalisée par l'*Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)* en avril 2023.

La Réunion internationale « Justice, générations futures et environnement » se tient à huis clos à Paris le 7 février 2024, dans les locaux du Conseil constitutionnel à l'initiative du Conseil constitutionnel et de l'IERDJ. Elle rassemble des juges réputés de tous systèmes juridiques, de tous niveaux – national, régional et international –, et de tous ordres – constitutionnel, administratif et judiciaire afin de croiser les expériences et d'approfondir les enjeux et la portée concrète de la notion de « générations futures ». Les conclusions pourront notamment contribuer aux discussions en vue de l'adoption de la « Déclaration sur les générations futures » discutée lors du Sommet de l'avenir organisé par le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres à New York en septembre 2024.



• 8h30 **Accueil**

• 9h00-9h30 **INTRODUCTION**

Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel, France

Miguel de SERPA SOARES, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique des Nations Unies

• 9h30 - 10h30 **GRANDS TÉMOINS**

Les « Grands Témoins » dresseront un panorama des enjeux environnementaux pour les générations présentes et futures du point de vue de la philosophie, des données scientifiques et de la société civile.

Intervenants :

Souleymane Bachir DIAGNE, Philosophe, Professeur à l'université de Columbia (États-Unis)

Fatih BIROL, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie

Vanessa NAKATE, Fondatrice de *Youth for Future Africa* et *Rise Up Movement*

Jim SKEA, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Modératrice :

Sonya DJEMNI-WAGNER, Avocate générale à la Cour de cassation, France

• 10h30-10h45 **Pause**

• 10h45-12h15 **PREMIÈRE TABLE RONDE**

L'ACCÈS AU JUGE POUR LA DÉFENSE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Cette table ronde vise à évaluer **l'effectivité de l'accès au juge** dans le traitement des questions relatives aux générations futures en matière d'environnement et dans une perspective comparée.

Trois thèmes seront plus spécialement abordés :

- **la compétence du juge** pour connaître des actions introduites au soutien des intérêts des générations futures ; une thématique qui invite à envisager la question de **la légitimité du juge** à examiner des demandes dans un domaine juridique à la frontière du champ politique. Il s'agira également de déterminer quels sont **les juges compétents eu égard à la nature des contentieux** – *ratione materiae* – et à leur localisation – *ratione loci* –, selon les systèmes et espaces juridiques nationaux, régionaux (CJUE, CEDH, CIDH, etc.) et internationaux (CIJ, CPI) ;
- **l'intérêt à agir** dans le domaine de la justice environnementale ;
- **l'articulation des procédures de justice entre ordre national et supranational.**

Intervenants :

Luis Roberto BARROSO, Président, Tribunal Suprême Fédéral du Brésil

Siofra O'LEARY, Présidente, Cour européenne des droits de l'homme

Richard WAGNER, Juge en chef, Cour suprême du Canada

Linping YANG, Vice-présidente environnement, Cour populaire suprême de la République populaire de Chine

Modératrice :

Daniela SALAZAR MARIN, Juge, Cour constitutionnelle d'Equateur

Discussion avec l'ensemble des participants

• 12h15-13h15 ***Cocktail déjeunatoire***

Conseil constitutionnel

• 13h15-14h00 ***KARIM A. A. KHAN KC, PROCUREUR, COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)***

Présentation de **Karim A. A. KHAN KC** sur « Les crimes environnementaux en droit international : la contribution de la CPI dans la prévention du dommage environnemental illicite ».

Discussion avec l'ensemble des participants

• 14h00-15h15 ***DEUXIÈME TABLE RONDE :***

LES FONDEMENTS DE LA PROTECTION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Cette table ronde vise à **identifier les fondements et les outils juridiques à la disposition des juges** qui permettent d'appréhender les intérêts des générations futures dans les différentes branches du droit. Elle sera l'occasion de **déterminer les spécificités de chaque base juridique** – droits fondamentaux inscrits dans les Constitutions ou les Conventions supranationales, normes de polices spéciales de l'environnement, droit civil (biens, contrats, responsabilité), pénal, etc. – et d'**évaluer leur intérêt respectif**.

Intervenants :

Antonio H. BENJAMIN, Juge, Haute cour nationale du Brésil

Eduardo FERRER MAC-GREGOR POISOT, Juge, Président honoraire, Cour interaméricaine des droits de l'homme

Dineke de GROOT, Présidente, Cour suprême des Pays-Bas

Stephan HARBARTH, Président, Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne

Maria Filomena SINGH, Juge associée, Cour suprême des Philippines

Modérateur :

Mattias GUYOMAR, Juge, Cour européenne des droits de l'homme

Discussion avec l'ensemble des participants

• 15h15– 15h30 **Pause**

• 15h30-16h45 **TROISIÈME TABLE RONDE :**
LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE JUSTICE CONCERNANT
LES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'enjeu de cette table ronde est d'**identifier et d'évaluer les instruments juridiques disponibles pour une mise en œuvre concrète des décisions** prenant en compte l'intérêt des générations futures.

Les échanges porteront notamment sur :

- les **procédures contentieuses d'urgence** mobilisées pour répondre à l'utilité d'agir rapidement sur la cause du risque environnemental ;
- les **outils de mise en œuvre concrète de la justice environnementale à l'égard des générations futures** : injonctions de cesser tel ou tel comportement, de modifier ou d'adopter des mesures concrètes ; compliance ; planification ; astreintes ; réparation des préjudices actuels et futurs ; provisionnement de fonds ; sanctions pénales... ;
- les **mécanismes de suivi de l'exécution des décisions et l'articulation des décisions rendues à différents niveaux.**

Intervenants :

Martha K. KOOME, Présidente, Cour suprême du Kenya

Luc LAVRYSEN, Président, Cour constitutionnelle de Belgique

Koen LENAERTS, Président, Cour de justice de l'Union européenne

Ricardo LORENZETTI, Juge, Cour suprême de la justice de la Nation, Argentine

Modérateur :

Fabien RAYNAUD, Président de section adjoint, Conseil d'État, France

Discussion avec l'ensemble des participants

• 16h45-17h00 **CONCLUSION**

Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel, France

Liste des participants ci-jointe